



**Pour une augmentation générale des salaires dans l'ensemble du groupe VYV,  
un maintien du pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de travail :**

## **TOUS EN GRÈVE LE 24 MARS 2022 !**

**D**epuis la création du groupe VYV, les augmentations de salaire se situent systématiquement en dessous de l'inflation et de nombreux salariés rencontrent de vives difficultés dans leurs conditions de travail. En 2021, celle-ci était de 2,8 % et devrait atteindre un niveau bien supérieur en 2022. Le prix de l'énergie explose (gazole +21 % en 1 an) et des hausses substantielles de l'alimentation sont d'ores et déjà annoncées.

Année après année, les salariés du groupe VYV s'appauvrissent en perdant du pouvoir d'achat.

### **Cette situation n'est plus acceptable !**

Face à ce constat, l'intersyndicale du groupe VYV, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD UNSA, revendique :

- ▶ *Une augmentation des rémunérations de 5 % pour l'ensemble des salariés du groupe avec un minimum de 200 € net par mois*
- ▶ *La mise en place d'un contrat santé unique avec un haut niveau de prestation sans aucune augmentation de cotisation pour l'ensemble des salariés du groupe*
- ▶ *Une réelle amélioration des conditions de travail à travers un accord proactif et sur des mesures très concrètes*

Dans toutes nos conventions collectives nationales (CNN 51, CCN 66, ANEM...), les négociations se sont soldées par des échecs en termes d'augmentations générales des salaires. Il en va de même dans le

groupe dans les entités où elles sont terminées.

Là où les négociations sont en cours, les directions restent sourdes à toute revendication d'augmentations générales.

Là où les négociations ont difficilement abouti, nous sommes très loin du compte !

**Dans ces conditions, les directions ne laissent pas d'autres choix aux salariés et aux organisations syndicales que d'établir le rapport de force par la grève pour obtenir satisfaction sur les revendications !**

Cette mobilisation s'inscrit dans un moment où des grèves historiques ont été menées dans certaines entités du groupe, notamment à la MGEN où 40 % des salariés étaient en grève le 1<sup>er</sup> février.

**Pour la première fois, l'Intersyndicale du groupe VYV appelle tous les salariés du groupe VYV à la grève et à la mobilisation générale le jeudi 24 mars pour faire aboutir leurs revendications légitimes, l'Intersyndicale du groupe VYV souhaite faire vivre les valeurs mutualistes et ne pas en être la victime permanente ! L'Intersyndicale souhaite « faire Groupe ».**

L'intersyndicale appelle à réunir dans chaque entité les salariés en Assemblée Générale ou en réunion de services, pour la préparation de la grève dans l'unité syndicale.

Des rassemblements plus importants sur des entités et/ou des régions pourront avoir lieu : l'Intersyndicale vous tiendra informés !

**Pour les salaires, pour un contrat santé de haut niveau  
et pour l'amélioration immédiate des conditions de travail  
Tous en GRÈVE et TOUS mobilisés le jeudi 24 mars 2022 !**